

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

AP21  
103  
c.3  
p.1

NOUVELLES

# SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

“ Il faut nous de raconter les délicieuses  
histoires du peuple avant qu'il ne les  
ait oubliées.”

CHARLES NODIER.

---

**MARS**

1er Volume, 5eme et 6eme Livraison

---

QUÉBEC

TYPOGRAPHIE DE P. G. DELISLE

1882

# NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

---

## SOMMAIRE

1. La tempête..... J. E. P. PRENDERGAST
2. Souvenirs d'un autre âge ..... HECTOR FABRE
3. Un projet..... ARTHUR BUIES
4. Le Gouverneur Jean de Lauson et ses  
trois fils (étude historique)..... T. P. BÉDARD
5. Le Rebelle (histoire canadienne)..... R. DE TROBRIAND

---

## NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES,

Revue littéraire bi-mensuelle paraissant le 1er et le 15 de chaque  
mois, par livraisons de 24 pages chacune.

---

**ABONNEMENT - - - \$3.00 par année.**

---

PROPRIÉTAIRES

LOUIS-H. TACHÉ — EDMOND LORTIE

---

*Secrétaire et Administrateur,*

LOUIS-H. TACHÉ, QUÉBEC

## TEMPÊTE

---

Noir démon de la nuit, ô Tempête, je t'aime !  
Ta voix stridente et forte en mon cœur vient vibrer.  
Ton effort orageux me révèle à moi-même,  
Je respire ton souffle et me prends à pleurer.

Emporte-moi bien loin—dans les vents et la brume.  
Ce front triste et brûlant, peux-tu le rafraîchir ?  
Fais tomber dans mon cœur tes torrents, ton écume,  
Et, dis-moi, peux-tu le remplir ?

Escalade des monts l'inabordable crête ;  
Donne, comme à la mer, des vagues au glacier ;  
Ravage, emporte, brise, et que rien ne t'arrête !  
Mais lorsque tout s'abat sous ton souffle, ô Tempête,  
Ah ! ne crois pas pouvoir me briser tout entier.

Toi qui veux le néant, que peux-tu sur mon âme ?  
Quand tes eaux ont rempli les ravines d'horreur,  
Tes torrents sauraient-ils éteindre cette flamme  
Qu'avec la vie un jour m'insuffla le Seigneur ?

Si je suis ton jouet, je suis aussi ton maître.  
Tes vents s'apaiseront : moi, je ne peux mourir.  
Tu peux bien me briser, tu ne détruis pas l'être ;  
Ton effort impuissant m'apprend à me connaître,  
Tu ne peux pas m'anéantir.

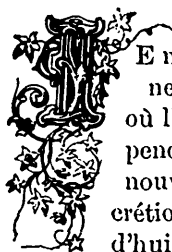
Puis au delà de la tourmente  
Les cieux sont toujours étoilés.  
Plus haut que ta rage impuissante  
Mon âme plane triomphante.  
—Mugissez, aquilons, soufflez !

JAMES E. P. PRENDERGAST.

Québec, février, 1882.



## SOUVENIRS D'UN AUTRE AGE



E ne touche pas encore au moment solennel où l'on songe à écrire ses mémoires, où l'on en parle du moins ; mais déjà cependant je m'incline vers les générations nouvelles, et commets volontiers des indiscretions sur le passé. Je voudrais aujourd'hui marquer en quelques lignes l'impression que m'a faite ce passé tel que je l'entrevois en entrant dans la vie. Depuis lors, tout a bien changé ; le caractère et l'allure des hommes en scène se sont modifiés. Le régime constitutionnel a fait son œuvre et façonné un nouveau type. Pour se rendre compte du changement, qu'on essaie de replacer dans le cadre parlementaire ces personnages de haute taille et de ferme maintien qui resteront l'honneur du Parlement du Bas-Canada ; qu'on se rappelle M. Papineau au fauteuil présidentiel, M. Bourdages et M. D.-B. Viger sur le parquet de la Chambre, M. A.-N. Morin et M. Etienne Parent dans la presse ! Y a-t-il, parmi les personnages en vue, une seule figure qui nous fasse songer à celles-là ? Imaginez l'équivalent des 92 résolutions, ce formidable dossier des griefs du pays alignés en ordre de bataille ; et jugez de l'effet qu'il produirait si on le présentait à la Chambre Provinciale ! Le colosse ne

passerait pas sous la porte un peu basse qui donne accès à nos projets ; il faudrait le mutiler.

Nous marchons rapidement vers d'autres transformations. Ceux qui d'un air de sacrifice annonçaient que nous allions nous anglifier sont loin de compte ; nous allons devenir plus français au contraire. La tendance en ce sens est visible : nous remontons vers Paris. Dans dix ans, on grasseyera sur la plate-forme. Il y a des critiques, et des plus méritants, qui s'appliquent à faire rentrer dans notre langue tous les mots qui en sont sortis. Nous finirons par parler tous encore une fois comme à Saint-Malo, et notre style reprendra les élégances qu'il a perdues au contact de l'anglais, et dans le rude usage que nous en avons fait pour défendre nos droits menacés.

On était bien loin de là avant 1840. Les relations avec la France étaient nulles ; on comptait les Français qui étaient venus dans ce pays. A Montréal, les hommes politiques, M. La Fontaine, M. Morin, M. O'Callaghan, M. Rodier, et les plus jeunes, M. C.-O. Perrault et M. Georges Cartier, se réunissaient chaque après-midi pour causer des événements du jour à la librairie de mon père, située dans cette rue Saint-Vincent restée chère aux avocats. La *Minerve* et le *Vindicator*, avaient leurs bureaux à deux pas de la librairie canadienne, et c'est dans ce cercle que s'organisaient toutes les mesures de résistance à l'oppression.

J'ai souvent entendu parler de ces réunions quotidiennes, toujours très animées, très cordiales, auxquelles on amenait aussitôt les étrangers, et surtout

---

les notables de la campagne, pour en recueillir des informations sur l'état des esprits. C'était un milieu très ouvert, très libéral ; on y était de suite à l'aise, on s'y sentait bien vite entre amis, à la condition bien entendu d'être patriote et point du tout bureaucrate. Sur tous les points, grande tolérance pour les opinions, sauf sur celui-ci. Il fallait être patriote, n'aimer que les patriotes, ne voir que des patriotes, sans cela on était suspect et l'on nous faisait grise mine. On considérait, en général, les Québécois comme moins solides que les Montréalais. Ils inclinaient davantage à la temporisation, à la conciliation, ils ont toujours été, ils sont encore du reste plus politiques. On en avait entendu quelques-uns, et des mieux posés, dire que l'Angleterre finirait par nous faire des concessions telles que nous pourrions nous entendre. Sparte surveillait Athènes, dont elle redoutait l'esprit léger et artistique, le goût pour les plaisirs élégants. Il ne fait pas bon d'être capitale et d'avoir un château dans ses murs, lorsque son pays est opprimé, disait-on volontiers. On se félicitait d'être à l'abri de la tentation, et de ne pas se sentir importuné dans ses rêves patriotiques par le bruit des fêtes officielles. Il ne fallait danser, dîner, s'amuser, se marier, qu'entre patriotes.

Les dîners à cette époque étaient des conférences politiques. Très abondants comme menu, plus abondants encore comme discours. On ne portait pas de santé, mais toute la conversation se composait de véritables discours. Celui qui rejoignait la foule la gardait une heure. Bien souvent le dimanche on allait dîner à l'Île Bizard, chez M. D.-B. Viger. C'étaient des repas homériques. On se mettait à table



à midi ; il était bien six heures lorsqu'on la quittait pour aller reprendre la conversation au salon. Reprendre n'est pas le mot, car celui qui avait la parole la gardait en passant d'une chambre à l'autre, de peur s'il la laissait échapper de ne pouvoir la ressaisir.

La table ployait sous les mets, les vins étaient bons, comme partout dans le pays à cette époque. Mais on parlait beaucoup plus qu'on ne mangeait, et tous étaient sobres, sauf en paroles. En paroles, par exemple, c'était une intempérance rare. M. Papineau présidait, comme à la Chambre, et se donnait la parole toujours comme à la Chambre. Les autres convives écoutaient, tout en guettant l'occasion de le remplacer à la tribune et tout en se fortifiant pour l'action prochaine. L'occasion se faisait longt mps attendre, mais enfin elle arrivait. M. Papineau, par courtoisie d'invité à amphytrion, passait la parole à M. D.-B. Viger. L'allure du discours changeait, il devenait alerte et vif ; brisé par mouvements imprévus et comme secoué par des saccades oratoires, M. Viger raisonnait en sage, mais cela ne l'empêchait pas de causer avec une vivacité d'esprit telle que, même au sein de la vieillesse, il avait l'accent et l'entrain d'un jeune homme à qui la politique vient de se révéler avec tous ses attraits.

Les autres suivaient, mais la conversation revenait souvent à M. Papineau, et de là passait encore à M. Viger. Le soir on revenait à la ville en discutant d'une carriole à l'autre, et parfois au sein de la nuit, on entendait la voix des tribuns tonner contre l'Angleterre. Le merveilleux de cette conversation non-interrompue, de ces discours continus, c'est qu'on

était absolument d'accord sur le fond ; on ne différait que sur quelques-uns des moyens. Quoique restreint au détail, le champ de la discussion n'en était pas moins vaste. On s'arrangeait de façon à avoir toujours quelque chose à dire. M. Papineau poussait aux grandes mesures ; M. Viger le ramenait avec obstination à la voie constitutionnelle. L'objectif de M. Papineau, c'était la république américaine ; l'objectif de M. Viger, l'Angleterre libérale. M. La Fontaine, qui était rarement de ces promenades, n'ayant jamais été un des familiers des deux grandes maisons seigneuriales des Papineau et des Viger, n'osait pas encore laisser percer le penchant constitutionnel qui le rapprochait de M. Viger ; peut-être aussi en était-il encore aux idées de M. Papineau.

Le lendemain, on se réunissait à la librairie de mon père. M. La Fontaine était l'hôte le plus assidu de ces réunions ; il était aimable et bon ; et cependant, mon père, le docteur O'Callaghan, Charles-Ovide Perrault, les vrais papineautistes enfin, ne pouvaient se défendre d'une certaine défiance à son égard ; ils pressentaient vaguement que c'était là l'homme qui, par des qualités toutes différentes, supplanterait M. Papineau, dans les faveurs populaires. M. La Fontaine avait une prétention que l'on tournerait volontiers contre lui : il aimait à faire de l'esprit et n'y réussissait guère.

On rencontrait là aussi tous les jours, M. Rodier, doué de facultés oratoires très remarquables ; M. Tracey, fondateur du *Vindicator*, âme élevée, nature généreuse, qui aimait le Canada comme l'Irlande ; le docteur O'Callaghan, son collaborateur, puis son

---

successeur, talent supérieur et noble cœur ; Charles-Ovide Perrault, qui devait mourir à 27 ans à Saint-Denis, nature chevaleresque et chrétienne, unissant une piété profonde à un ardent amour de son pays et de la liberté, principal rédacteur de la *Minerve* de 1830 à 1837, et ayant laissé inachevé sur son pupitre avant de partir pour Saint-Denis, où la mort l'attendait, un article qui reflète à la fois la vigueur de sa plume et la flamme de son patriotisme ; M. A.-N. Morin, la bonté même, et ferme seulement lorsqu'il s'agissait de son pays, mais ferme alors jusqu'à l'obstination ; M. T.-S. Brown, qui survit à ses amis, et conserve pieusement le culte de leur mémoire. Parmi les jeunes, les chefs de l'association des *Fils de la Liberté*, on remarquait, à leur ardeur et à leur courage, Rodolphe Des Rivières, André Ouimet, Georges Cartier, Richard Hubert.

Le samedi, on voyait tour à tour apparaître M. Ludger Duvernay, éditeur de la *Minerve*, joyeux et bon enfant, et M. Louis Perrault, qui publiait à grande perte le *Vindicator* pour le compte des patriotes. Mon père savait ce que cela voulait dire, et sans souffler mot il comptait le déficit qui se trouvait dans la caisse des deux généreuses feuilles.

Les femmes alors étaient aussi patriotes que les hommes ; je crois bien qu'elles le sont un peu moins maintenant. Comme nous, plus que nous, elles se laissent gagner par la douceur des temps nouveaux. Elles n'ont plus à penser au pays : il est heureux. Alors, elles y pensaient sans cesse. On parlait des 92 résolutions dans les salons, comme aujourd'hui

---

l'on parle d'un programme de danse ou d'un menu de souper. A trois ans, je portais des habits en étoffe du pays, et je crois bien qu'il m'en est toujours resté quelque chose.

HECTOR FABRE.



## UN PROJET



VAPÉUR, électricité, voilà les deux termes de ce siècle. Le monde ne marche plus, il se précipite. Partout de prodigieux enfantements, des entreprises titanesques. Notre globe est devenu une pâte molle que nous pétrissons à notre guise ; l'homme est enfin parvenu à faire ce qu'il veut de cette petite boule. Les plus hautes montagnes se sont ouvertes pour lui livrer passage, et les habitants de bien des mers ont pu le voir plonger jusque dans leur domaine. Maintenant il commence à connaître presque toutes les merveilles de la création, et les abîmes n'ont plus de secrets ni de terreurs pour lui. Il est devenu à la longue le vrai maître de ce globe étroit que Dieu lui a donné en partage. Il y a mis des siècles et peut-être des centaines de siècles, mais qu'importe ! il est arrivé. Gloire à l'homme !

Les projets succèdent aux projets, ceux qui s'exécutent, voulons-nous dire. Partout des tunnels à travers des chaînes de montagnes comme au fond des mers et des fleuves ; des ponts gigantesques, merveilles d'un art audacieux, relient entre elles des rives séparées par plusieurs milles de distance ; les pôles ne sont plus inaccessibles ; l'homme se familiarise rapidement avec leurs sombres et froides retraites ;

l'air lui-même, jusqu'ici le domaine exclusif de la gent ailée, ne tardera pas à céder devant la science, qui, tous les jours, avance dans l'espace et suit de mieux en mieux la course des vents ; bientôt il ne restera plus un isthme que l'homme n'ait entr'ouvert et qui ne livre passage à ces grands monstres marins qui jaugent six, sept et huit mille tonnes ; les détroits vont s'effacer à leur tour ; on trouvera bien moyen de relier les continents. L'électricité enveloppe la terre dans d'innombrables réseaux tenus par la main de l'homme ; il lui suffit de parler pour que cette force universelle, réduite à sa domination, devienne son écho et son fidèle messager. Il a dompté jusqu'à l'insaisissable, et chaque heure qui passe marque une nouvelle conquête pour lui dans tous les domaines de la nature.

Voyez sur ce seul continent, quel déploiement fabuleux des forces, de l'intelligence et de l'activité humaines ! “ En avant ! ” a crié tout un peuple, et il s'est jeté en avant dans toutes les voies possibles du progrès, avec une impétuosité devenue de plus en plus irrésistible. L'Américain ne connaît pas d'obstacles, il ne sait pas ce que c'est qu'une barrière naturelle ; quand il ne peut ni gravir, ni tourner, il passe à travers ; aucun élément ne le détourne de son dessein ; les dangers n'existent pas pour lui, et la chose publique est la première des lois qui le gouvernent. Aussi comme il s'est mis à l'œuvre depuis un demi-siècle ! Il s'agit de peupler de 300 à 400 millions d'âmes le plus beau et le plus riche des continents : l'Américain a appelé des hommes de toutes les parties du monde, il leur a offert non seulement un asile, mais

---

des industries toutes prêtes et des terres sous tous les climats, et pour que tous ces hommes ainsi appelés pussent communiquer facilement entre eux et recevoir promptement le prix de leurs travaux, il a couvert le sol national d'un réseau de chemins de fer qui, à lui seul, est plus considérable que les réseaux de chemins de fer de tous les autres pays mis ensemble.

Et chez nous, Canadiens, qui avons été tenus si longtemps à l'écart du grand mouvement moderne, quelle éclosion depuis quelques années, depuis deux années surtout! Quelle soudaine révélation de nos forces nationales! Quelles ressources, quels moyens et quels hommes aussi nous avons, dont nous ne soupçonnions pas le génie et dont les conceptions aujourd'hui nous étonnent! Un mouvement immense se fait dans ce pays resté jusqu'alors comme inerte. Les grandes entreprises surgissent de toutes parts, et les projets grandioses semblent naître les uns des autres. Un chef de gouvernement doué de rares aptitudes, voyant de loin, comprenant son siècle, jugeant bien les situations, incontestablement dévoué à son pays et déterminé à lui donner une place prépondérante dans la Confédération, seconde énergiquement tous les efforts qui sont faits pour arriver à ce résultat, et prête un appui qui ne faiblit jamais à toutes les entreprises, quelque difficiles qu'elles soient, dont le pays pourra retirer richesse, puissance et prospérité. (1)

Mais aussi de quels hommes n'est-il pas entouré! N'en citons qu'un, le grand apôtre du nord, l'homme

---

(1) L'honorable J. A. Chapleau.

---

qui, à lui seul, est une puissance, celui dont la volonté et le patriotisme ont soulevé des montagnes, abattu des forêts, et dont le regard, toujours attentif à chercher ce qui peut donner une impulsion nouvelle à nos ressources et à nos forces nationales, découvre incessamment quelque moyen ou quelque projet nouveau. Nous voulons parler de M. le curé Labelle, de St-Jérôme, un nom devant lequel tous les Canadiens doivent s'incliner.

Il y a quelques semaines à peine, le curé Labelle qui, comme il le dit lui-même, " a un appétit terrible pour les chemins de fer et qui en dévore un tous les mois," venait devant le public avec un projet étonnant et qui a pris tout le monde par surprise. Il ne s'agissait de rien moins que de prolonger jusqu'au lac Témiscamingue, où se trouve la limite des deux frontières d'Ontario et de Québec, le petit chemin de fer de trente milles qui va de Montréal à St-Jérôme. Un autre se fût contenté de demander quinze à vingt milles de plus pour que le chemin de fer atteignît seulement la dernière des grandes paroisses en arrière de l'Ottawa, mais le curé Labelle ne s'arrête pas au présent; c'est l'homme des grandes conceptions, de celles qui portent leur fruit dans l'avenir, un avenir même éloigné s'il le faut, mais certain. Il a donc conçu ce projet qui, au premier abord, donne le vertige, et que cependant tout justifie quand on l'examine et qu'on l'étudie sous ses aspects divers. Il a commencé par faire de *l'agitation*, il a convoqué des assemblées où le premier ministre a dû se rendre, et il a déjà tant remué la question que tous les esprits devront s'en occuper avant longtemps, et que la



presse va en faire certainement un de ses plus sérieux sujets d'étude.

Mais ce n'est pas tout. Ce n'était là, paraît-il, qu'un commencement, un tronçon de projet, "la partie ouest de mon plan," comme dit le curé. Voici bien autre chose. Ce chemin de fer, qui irait de St-Jérôme au lac Témiscamingue, n'est qu'une aile seulement; il faut l'envergure complète. Une aile étant déployée vers l'ouest, il faut en déployer une vers l'est; aussi est-il indispensable que ce même chemin de fer, allant à l'est de St-Jérôme, traverse la vallée du St-Maurice, celle du lac St-Jean et vienne aboutir à Tadoussac, qui est, suivant le père Lacasse, notre véritable port de mer.

Écoutons le curé Labelle lui-même expliquer son projet à une assemblée publique qui a eu lieu dernièrement à Ste-Adèle, comté de Terrebonne, et à laquelle le premier ministre s'était rendu.

"Le chemin de fer que je voudrais voir construire, partirait de Montréal (il est déjà fait jusqu'à St-Jérôme), et irait jusqu'au lac Témiscamingue; de là il pourrait se souder aux voies de l'Ouest; de là encore, et ce serait le point le plus rapproché, le plus avantageux, l'on pourrait pousser un embranchement jusqu'à la Baie d'Hudson. Voilà pour l'ouest. Du côté de l'est, qui nous empêcherait de traverser les Laurentides pour arriver jusqu'à la région du lac St-Jean? Notre chemin trouverait là une descente jusqu'à Québec; il pourrait encore en trouver une autre en deçà, par le chemin des Piles, à Trois-Rivières. Ces

---

chemins de descente desserviraient le trafic local de Trois-Rivières et de Québec.

“ Du lac St-Jean, ce Grand-Tronc des Laurentides pourrait suivre la rive est de la rivière Saguenay, en inclinant vers le sud, et atteindre facilement Tadoussac qui, la chose est reconnue aujourd’hui par les hommes les plus compétents, peut former un magnifique port de mer.

“ Cette voie serait ainsi la plus courte pour tout l’immense trafic de l’ouest. Vous pouvez concevoir de quelle importance serait cette ligne, sans parler du trafic local et du développement incomparable qu’elle créerait sur son parcours, tant pour la colonisation et l’agriculture que pour l’industrie ; car la plupart des rivières que l’on rencontre à cette distance sont coupées de rapides et de chutes qui forment des pouvoirs hydrauliques d’une valeur incalculable.

“ Voilà l’idée, voilà le plan. Il est grand, comme l’avenir de notre province. Mais un jour il sera réalisé ; les Laurentides auront leur Pacifique comme les provinces de l’Ouest et comme Ontario. Cela prendra du temps sans doute, mais un jour on verra le couronnement de cette grande œuvre. Et cette ligne nous donnera une telle force qu’on ne saurait la calculer, et qu’il n’y aura aucune puissance sur terre pour nous disputer l’empire de cette province de Québec, notre patrie.

“ Comme il en est de toutes les grandes choses, on accomplira celle-ci par parties et avec le temps.

“ Le chemin de Ste-Agathe sera le premier tronçon :

je puis vous dire que vous verrez un jour le commerce de l'Ouest passer par ici ; mais pour réussir en cela, il faut que tout le monde le veuille et soit prêt à s'imposer les sacrifices nécessaires. Ces entreprises de chemin de fer représentent la construction d'un triangle qui demande, comme vous le savez, trois côtés ; ôtez-en un, il n'y a plus de triangle ; si le gouvernement veut et la compagnie aussi, et si vous ne voulez pas, l'affaire manquera.

“ Le territoire de notre province est surtout au nord, et c'est le nord qui sera un jour la force, le boulevard de notre nationalité ; ce ne peut être le sud : notre territoire n'y est pas assez étendu. En revanche, au nord, nous avons assez de territoire pour nous faire espérer que les habitants de la province de Québec pourront dire un jour : Nous formerons une grande nation par l'étendue de notre domaine, par nos richesses naturelles, par notre avenir. Pour cela il nous faut de grandes voies commerciales dont tous profiteront, mais que personne ne nous enlèvera.

“ Venons aux moyens de construire le chemin.

“ Peut-on le construire, ce chemin ? Oui. S'il le fallait, je serais prêt à demander l'imposition de *taxes* pour les chemins de fer. Quand il s'agit de chemins de fer, n'ayez pas peur des taxes : quand je perds trois *cents* pour en garder un, je mérite de rester toujours pauvre et en arrière des autres.

“ Je suis contre les taxes qui ne nous rapportent rien ; mais les taxes qui nous apportent des richesses, je ne les crains pas, car dans ce cas-là, plus on nous

---

taxera, plus nous serons riches. Et les chemins de fer, c'est ce qui nourrit les nations, c'est leur pain quotidien.

“ Donc ne craignons pas la *taxe*, si c'est pour un chemin de fer. Ensuite le gouvernement donnera sa part; vous voyez les bonnes dispositions de M. le Premier Ministre. Il faut l'appuyer de toutes nos forces : envoyez-lui pétition sur pétition, et demandez sans cesse.

“ Quant à vous, pouvez-vous donner le terrain, le droit de passage ? (Oui, oui, répond la foule.)

“ On demandera de vos municipalités un certain montant, et ce montant une fois réparti entre vous tous, ceux qui voudront le payer en ouvrage seront à même de le faire.

“ Je voudrais aussi que dans un certain avenir il y eût des petits chemins de fer partout dans le nord. De ces petits chemins de fer on en voit beaucoup à l'usage des grandes manufactures de la France; ils sont peu coûteux. Pourquoi chaque paroisse n'aurait-elle pas le sien qui viendrait aboutir à la ligne principale? Mais les grands- avant les petits; c'est dans l'ordre de la nature : chacun aura son tour.”

C'est par ce langage vigoureux, démonstratif, plein de saillies, souvent imagé, souvent ému, qui vise droit au but, que le curé Labelle saisit promptement la foule de ses idées; c'est ensuite par un travail constant qu'il les inculque dans l'esprit des hommes dont il a besoin pour sa cause, et par une persévé-

---

rance indomptable qu'il la fait triompher. Que de labeurs dans la vie de cet homme depuis douze ans ! Son nom est mêlé à presque toutes les entreprises publiques qui ont vu le jour durant cette époque à l'ouest de notre province. On l'a vu partout échauffant de son zèle et de son patriotisme tous ceux dont il pouvait attendre quelque appui, infatigable auprès des gouvernements dont il sollicitait les secours, démontrant par avance les résultats de ses projets, stimulant les lenteurs officielles, animant tout ce qui l'entourait, et finissant toujours par obtenir une chose ou une autre pour le développement de sa chère colonisation.

Aussi ne serions-nous pas du tout étonné de voir s'accomplir d'ici à quelques années son projet d'un " Pacifique " de l'est, d'un Grand-Tronc des Laurentides.

ARTHUR BUIES.



## LE GOUVERNEUR JEAN DE LAUSON ET SES TROIS FILS

*(Suite et fin)*

Ces incidents nous ont éloigné de Charles de Lauson-Charny, qui, après la mort de sa femme, emportée au printemps de la vie, avait pris la résolution d'embrasser l'état ecclésiastique ; en conséquence, il se réfugia dans la piété, et fit partie de la congrégation des Messieurs établie par le P. Poncet le 14 février 1657 ; il en fut élu le premier préfet le 24 du même mois.

Le vicomte d'Argenson qui avait été nommé gouverneur le 26 janvier 1657, pour remplacer M. de Lauson, était attendu dans le cours de l'été. M. de Charny fit ses préparatifs afin de retourner en France ; et avant son départ, qui eut lieu le 18 septembre 1657, il nomma M. d'Ailleboust pour commander dans la colonie jusqu'à l'arrivée du gouverneur.

Arrivé dans la mère-patrie, il fit ses études théologiques, fut ordonné prêtre, et revint au Canada avec Mgr de Laval ; ils arrivèrent le 6 juin 1659. Il fut pendant plusieurs années curé de Beauport, grand-vicaire de l'évêque de Petrée et son premier official. Mais il restait à M. de Lauson-Charny un devoir à remplir envers sa fille Marie, qui avait manifesté dès sa plus tendre enfance le désir de se consacrer à Dieu, en sorte que, en 1671, il la conduisit à La Rochelle ;

elle entra chez les religieuses hospitalières, où elle fit profession religieuse quelques années après ; lui-même se retira chez les Pères jésuites de la même ville, où il vivait encore en 1689 ; c'est là qu'il passa le reste de sa vie, s'occupant uniquement d'études et se livrant aux exercices de piété.

JEAN DE LAUSON, SÉNÉCHAL.

Jean de Lauson, l'aîné des fils du gouverneur du même nom, était arrivé avec son père à Québec le 13 octobre 1651 ; " il avait servi en France," dit la mère Juchereau dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu, " dans le régiment de Navarre et dans celui de Picardie, et il était fort considéré de M. le duc d'Épernon." Il reçut le titre de grand Sénéchal de la Nouvelle-France, titre qui, comme celui de maître des eaux et forêts, que portait son frère de Charny, <sup>(1)</sup> ne lui conférait aucun avantage, sinon que la justice était exercée en son nom ici et à Trois-Rivières, ainsi qu'on le constate dans la " Chronique trifluvienne " de M. F. Sulte.

Dix jours après son arrivée, il avait épousé Anne Desprès, fille de Nicolas Desprès, noble-homme, et de Magdeleine Le Planç ; de ce mariage naquirent plu-

---

(1) Depuis ce qui a été écrit et imprimé sur Charles de Lauson de Charny, on m'a signalé un mémoire sur la famille de Lauson, écrit par feu Sir L. H. Lafontaine, et dans lequel on voit qu'il était en effet seigneur de Charny en l'isle d'Orléans, en sorte que ma remarque en note se trouve incorrecte. Il est pourtant bien certain que j'ai vu quelque part qu'il était seigneur de Charny en Dauphiné, mais où, je n'en sais rien, car mes notes sur de Charny ont été recueillies depuis plus de deux ans.

sieurs enfants, dont j'aurai occasion de parler plus loin. On n'a aucun détail sur la vie de celui qui était généralement dénommé le grand sénéchal, excepté le récit de sa mort tragique et glorieuse, qui eut lieu le 22 juin 1661. Charlevoix, le Journal et les Relations des jésuites, ainsi que la mère de l'Incarnation, parlent de cette mort ; j'emprunte le récit qu'en fait cette dernière, le lecteur me pardonnera cette prédilection pour la vénérable religieuse.

“ Entre les français qui ont été tués, écrit en octobre 1661 la mère Marie de l'Incarnation, M. le Sénéchal Jean de Lauson, fils du précédent gouverneur, est le plus considérable. C'était un homme brave et généreux, toujours prêt à courir sur l'ennemi, et toute la jeunesse le suivait avec ardeur. Lorsqu'on eut appris la nouvelle des meurtres commis à l'Île d'Orléans et à la côte de Beaupré, il y voulut aller à toute force pour chasser l'ennemi, on l'en empêcha avec raison. Mais sa belle-sœur, Mme de l'Espinay, dont le mari était allé à une partie de chasse dans les environs, n'eut point de repos qu'elle n'eût trouvé quelque ami pour aller le délivrer. Jean de Lauson voulut en cette occasion signaler l'amitié qu'il lui portait. Il part avec six jeunes gens dans une chaloupe ; étant arrivés vis-à-vis la maison du Sieur Maheu, qui était au milieu de l'isle et qui avait été abandonnée depuis quelques jours, il la fit échouer à marée basse entre deux rochers qui forment le sentier conduisant à cette habitation. Il y envoya deux de sa compagnie pour découvrir s'il n'y avait point d'Iroquois. La porte étant ouverte, l'un d'eux y entra et y trouva quatre-vingts Iroquois en embuscade, qui le tuèrent, coururent après l'autre, le prirent vif après qu'il se fut



bien défendu. Ces barbares allèrent ensuite assiéger la chaloupe, où il n'y avait plus que cinq Français, qui se défendirent jusqu'à la mort. M. de Lauson, qu'ils ne voulaient pas tuer afin de l'emmener vif en leur pays, se défendit jusqu'au dernier soupir. On lui trouva les bras tout meurtris et hachés des coups qu'on lui avait donnés pour lui faire mettre bas les armes ; cependant il ne se laissa pas vaincre, et jamais ils ne le purent prendre. Après sa mort ils lui coupèrent la tête, qu'ils emportèrent dans leur pays. Ainsi furent massacrés nos sept Français, mais ils tuèrent un bien plus grand nombre d'Iroquois, dont on trouva les ossements lorsqu'on alla lever les corps des nôtres ; leurs gens ayant brûlé les corps de leurs morts selon leur coutume, et laissé entiers ceux de nos Français.

“Après cette horrible boucherie, ces barbares s'étant aperçus qu'on envoyait des troupes à leur poursuite se sauvèrent à la hâte. Par malheur le secours arrivait trop tard : car M. d'Argenson, gouverneur, n'eut la nouvelle de ce désastre que par M. de l'Espinay, celui même pour lequel on s'était mis au hasard, qui, ayant entendu le bruit des fusils, fit voile vers Québec pour avertir qu'il y avait du danger. Mais quand il sut que c'était pour lui que ces vaillants gentilshommes s'étaient ainsi exposés, il faillit mourir de douleur. Son propre frère, M. Couillard de l'Espinay, était du nombre de ceux qui avaient été massacrés, et tous les autres étaient des principaux habitants, qui voulaient en cette occasion rendre service à M. de Lauson.”

L'année des enfants de Jean de Lauson fut baptisée

le 8 juin 1654, sous le nom de Marie ; elle entra chez les Ursulines de Québec comme novice alors qu'elle avait à peine quatorze ans. Voici comment en parle l'annaliste du monastère : " Quelques semaines avant Mlle Leber, le 8 septembre, s'était présentée au noviciat une petite postulante, à peine âgée de quatorze ans, faible, délicate, et que tout le monde cherchait à dissuader de son entreprise, la regardant comme une témérité. " Rien n'est fort comme une vocation." Dieu aidant, la petite postulante entra, fit profession, et donna pendant plus de 60 ans les plus beaux exemples de dévouement et de vertu. C'était Mlle Marie de Lauson, petite-fille du gouverneur de ce nom, l'aînée des trois filles de ce vaillant Sénéchal de la Nouvelle-France, Messire Jean de Lauson, dont la mort fut à la fois si tragique et si glorieuse. En 1664, sa veuve, Mme Anne Desprès, avait épousé en secondes noces M. Claude de Bermen de la Martinière ; mais les soins et la tendresse de cet excellent beau-père n'empêchèrent pas les trois sœurs de se donner à Dieu dans la maison de la vénérable mère Marie de l'Incarnation. Le noviciat de Mlle de Lauson dura quatre ans ; entrée le 8 septembre 1668, elle ne fit ses vœux que le 14 septembre 1672, ce retard ayant été occasionné, en partie par la faiblesse de sa santé, et aussi à cause d'une ordonnance du roi (Ordonnances et Défenses de Louis XIV), qui avait pour but de réduire les droits des jeunes personnes qui se consacraient à Dieu. Mlle de Lauson prit à sa vêtue le nom de S. Charles, sans doute par reconnaissance et affection pour son oncle et tuteur M. Charles de Lauson-Charny, qui avait été ordonné prêtre en 1659,

---

trois ans après la mort prématurée de sa femme, Mme Louise Giffard.

“ La vêtue de la mère Marie de Lauson de S. Charles et la profession de la mère Marie Le Ber de l'Annonciation, furent les dernières auxquelles assistèrent la vénérable mère de l'Incarnation et Mme de la Peltrie.”

Angélique, deuxième sœur de la précédente, née en 1661, entra aussi en religion au même monastère, sous le nom de sœur du Saint-Esprit, et mourut le 22 septembre 1732.

Une autre fille du grand Sénéchal, née en 1659, avait été élevée aux Ursulines, où elle était entrée après la mort tragique de son père, à l'âge d'à peu près 3 ans. Voici ce qu'en dit l'*Histoire des Ursulines* : “ La seconde fille du grand Sénéchal, Anne Catherine, était décédée presque subitement au pensionnat, le 13 novembre 1672. Comme elle postulait fortement pour entrer à notre noviciat, elle fut enterrée dans le caveau des religieuses et avec l'habit de notre saint ordre : elle avait été élevée avec nous dès l'âge de trois ans, et n'avait que 13 ans lorsqu'elle nous fut enlevée.”

#### LOUIS DE LAUSON DE LA CITIÈRE.

Le plus jeune des fils du gouverneur était arrivé avec lui. Son père lui avait donné la seigneurie de la Citière, dont il prit et porta le nom ; cette seigneurie était située ou plutôt bornée par la rivière du Cap Rouge, et avait, je crois, quatre lieues en superficie,

mais cette seigneurie fut, par déshérence, réunie au domaine de Sa Majesté ; cette réunion, d'après Sir L. H. Lafontaine, a dû avoir lieu entre les années 1667 et 1672, car pendant ces années-là l'intendant Talon, par diverses concessions tailla en plein dans la seigneurie de la Citérie.

Louis de Lauson épousa, le 5 octobre 1655, Catherine Nau, fille de feu Jacques Nau de Fossambault, conseiller du roi et procureur-général des finances en Berry. On lit à ce sujet dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu* : " Le troisième (des fils du gouverneur de Lauson), que l'on nommait Lauson de la Citérie, se maria avec une demoiselle de Pau, qui nous fut envoyée de France par madame la duchesse d'Aiguillon, en 1655, pour être religieuse chez nous ; elle avait beaucoup d'esprit et de piété, mais point du tout de vocation. Elle se vit bientôt veuve par un triste accident."

Cet accident eut lieu moins de quatre ans après son mariage. " 1659, may 5, versèrent dans un canot; dit *Le journal des jésuites*, retournant de l'isle d'Orléans, par un gros vent de Nord-Est, M. de la Citérie, Larchevesque et Hiérosme." La veuve de Louis de Lauson ne pleura pas trop son mari, car le 10 juillet, trois mois après la noyade, elle épousa Jean-Baptiste Peuvret, sieur de Mesnu, un des hommes les plus considérables du pays. De son premier mariage avec Louis de Lauson elle avait eu deux enfants qui moururent de suite après leur naissance, en sorte qu'il n'y eut que Jean de Lauson le sénéchal qui laissa une postérité dans le pays. D'après l'abbé Ferland, le gouverneur Jean de Lauson avait encore deux autres

---

.. fils, François de Lauson, conseiller au parlement de Bordeaux, et un autre qui était chanoine de Notre-Dame de Paris et chez lequel il mourut. Le P. Raqueneau, dans la vie de la mère de S. Augustin, parle aussi d'une fille du gouverneur devenue religieuse. Elle était filleule de Saint François de Sales.

T. P. BÉDARD.



## LE REBELLE

HISTOIRE CANADIENNE

(*Suite*)

### II

Au centre de l'emplacement occupé par la foule, qui pouvait monter environ à huit ou dix mille personnes, s'élevait une sorte de plate-forme réservée aux orateurs du jour, et autour de laquelle flottaient plus de cent drapeaux emblématiques. Personne n'occupait la tribune au moment où Laurent de Haute-garde traversa l'assemblée. Son front s'était rembruni depuis les derniers mots de l'étranger. Il paraissait en proie à une agitation intérieure, et ne s'aperçut de l'effet produit par son arrivée que lorsque son nom circula dans les groupes. Bientôt il fut environné d'hommes qui l'engageaient avec instance à prendre la parole. L'influence que le jeune patriote s'était acquise personnellement par ses opinions et sa conduite appartenait dès longtemps à sa famille.

Les Haute-garde étaient de l'ancienne noblesse de France, devenue depuis noblesse canadienne. Le premier de cette famille qui s'établit dans le Canada, était Hugues-Vincent Merryet, comte de Haute-garde, capitaine au régiment de Carignan. Il était arrivé à Québec en 1665 avec le marquis de Tracy, et M. de

Sallières, alors colonel de ce régiment, qui venait de Hongrie, où il s'était fort distingué contre les Turcs.

Presque tous les officiers de ce corps, auquel appartenaient aussi MM. de Sorel et de Chambly, obtinrent des terres en fief et seigneurie, s'établirent et se marièrent dans le pays. M. de Hautegarde fut au nombre de ces gentilshommes à propos desquels le père Charlevoix soutient dans son histoire : " Que le Canada a eu plus de noblesse ancienne qu'aucune autre colonie française. " Depuis lors, les Hautegarde se distinguèrent constamment dans les faits d'armes et les combats sans nombre où se signalèrent brillamment les volontaires de la noblesse canadienne, période guerrière où l'on retrouve à chaque page les noms de Juchéreau, de Bienville, de Boisbriand, Lemoyne, de Rouville, de Longueuil, de Sainte-Hélène, Hertel, de Varennes, d'Iberville, Lagrange, de Saint-Ours, Sennezergues et tant d'autres.

Laurent de Hautegarde était le dernier rejeton de sa famille, le seul de son nom, sa sœur ayant épousé un de Lauson, branche dont la tige existe encore en France aujourd'hui.

Aucun de ceux qui avaient pris la parole ne portait un nom connu, aussi leur avait-on prêté une médiocre attention malgré le ton véhément de leurs discours. Mais quand Laurent de Hautegarde s'avança sur la plate-forme, un murmure d'approbation parcourut l'assemblée, et le silence s'établit autant que le pouvait permettre l'agitation de tant d'hommes réunis. Le jeune orateur parla d'une voix forte et

---

accentuée, avec une grande netteté d'expression et une noblesse de gestes remarquable.

Il commença par s'excuser de prendre ainsi la parole, malgré sa jeunesse, devant tant d'hommes plus âgés et plus capables que lui. En cela, il n'était guidé que par son amour du pays et son dévouement à la cause du peuple. Il traça un tableau rapide de la marche du gouvernement anglais depuis le traité qui lui assurait la possession du Canada, passa en revue les principaux actes des gouverneurs qui s'y étaient succédé, et arriva aux considérations touchant la situation actuelle du pays. Alors sa parole devint vibrante, et ses récriminations contre le gouvernement prirent une teinte de ressentiment dont les élans furent vingt fois interrompus par des acclamations et des applaudissements passionnés.

Il établit, avec une mémoire de chiffres admirable, la dilapidation successive et croissante des deniers publics, le gaspillage des terrains de la couronne, dont, en 1827, *un million cent soixante cinq mille sept cent quatre-vingt douze acres* (1,165,792 acres) avaient été octroyés gratuitement aux officiers du gouvernement, à leurs familles et leurs créatures, et *cinq cent trente-six mille cinq cent quatre-vingt neuf acres* aux membres du conseil exécutif et à leurs familles.

Parmi ces accapareurs de la propriété publique, il cita des hommes flétris comme délateurs, embaucheurs, etc. Puis, après avoir rappelé des exemples nombreux d'iniquité dans l'administration de la justice, il en vint à parler d'actes d'oppression directe et sanglante, tels que la journée du 21 mai 1832.



—Ainsi, dit-il en terminant avec véhémence, le gouvernement anglais n'a souci que de soutenir l'insolence de ses créatures. A elles nos deniers, à elles nos terres, à elles les honneurs : à nous l'oppression, l'insulte, le mépris !—Est-il de notre dignité, de notre devoir de supporter un tel état de choses ? Laisserons-nous violer impunément les traités qui nous protègent, la constitution qui nous régit, et ferons-nous, comme des esclaves, abnégation de nos droits et de notre liberté ?

Une clameur immense, pareille au mugissement de la mer, répondit à cette interrogation.

Ce tumulte effrayant se calma néanmoins après quelques instants, et Laurent de Hautegarde reprit :

—Nous avons épuisé les voies légales ; nos protestations sont impuissantes comme l'action de nos représentants. En vain, nous nous sommes donné de nouveaux magistrats : en vain nous avons renvoyé les commissions de milice que nous tenions de nos oppresseurs ; en vain nous nous sommes astreints à des privations réelles d'habillement, de nourriture même ! pour tarir les sources où s'engraissent les sangsues anglaises. Tout cela est insuffisant ; il faut faire plus !

—Aux armes ! crièrent mille voix comprenant sa pensée.

C'est notre droit ! c'est notre devoir ! cria Laurent avec enthousiasme.

Et il descendit se mêler à la foule, où des souscrip-

---

tions s'ouvrirent aussitôt pour se procurer des armes et des munitions de guerre.

Ce fut ainsi que commença, en 1837, cette opposition armée qui, quoique essentiellement partielle, locale et détachée de tout plan d'insurrection générale, attira sur le Bas-Canada les yeux de l'Europe entière.

### III

Le conseiller Barterèze avait des yeux gris, des cheveux gris, cinquante ans peut-être, un grand fond de suffisance, beaucoup de méchanceté, quelques mille piastres de rente, et des allures de ci-devant jeune homme. D'abord entraîné par le mouvement des esprits vers la cause du peuple, il s'était pris ensuite à réfléchir aux chances précaires qu'offrait cette voie, et avait rompu en visière à ses premières tentatives, avec d'autant plus de facilité qu'il entrevoyait un double avantage à cette conversion. C'était l'époque où les dissentiments politiques avaient relâché les liens d'intimité qui unissaient Laurent de Hautegarde aux Mac-Daniel. Le peu de certitude du projet de mariage convenu entre eux, et que le public disait entièrement rompu par la volonté du vieux Mac-Daniel et de son fils, suggéra au conseiller une idée tout à fait séant à son caractère : l'idée d'épouser lui-même Mlle Mac-Daniel. Et pourquoi non ? Tant d'exemples ont donné gain de cause à des prétentions analogues ! Tant de jeunes filles, pleines de jeunesse et de beauté, ont partagé les jours d'automne d'un vieux mari, et qui, pourtant, ne se sont point étioilées... au contraire ! On dit bien à cela

que c'était en France, et que...mais c'est un fait dont il est inutile d'approfondir les causes. D'ailleurs, le conseiller Barterèze arrivait de Paris. Le digne conseiller n'ignorait pas quels motifs avaient amené une rupture entre Laurent et les Mac-Daniel ; une renonciation à ses anciens principes le rapprochait de ces derniers de toute la distance que perdait son rival, et flattait tous les sentiments du vieux loyaliste. En outre, et même en cas d'insuccès de ce côté, le gouvernement anglais lui promettait faveurs et récompenses. Adam n'eut qu'une seule tentation à combattre, et il succomba. Que vouliez-vous que fit le conseiller Barterèze contre deux?...qu'il cédât ! Une fois ce grand point résolu, les occasions tardèrent peu à se présenter. A la première, il tourna casaque au parti populaire ; à la seconde, il joua au whist avec le bonhomme Mac-Daniel ; à la troisième, il déclara son amour à Alice, du ton le plus fringant du monde. Le parti populaire voua le traître à l'exécration publique ; le bonhomme Mac-Daniel reprocha amèrement à son partner des fautes impardonnables au jeu ; quant à Alice, elle le trouva ridicule, puis fatigant.

Le conseiller n'était pas homme à se tenir pour battu. Outre la pente naturelle de son caractère assez opiniâtre, il était arrivé à cet âge où l'on s'attache aux projets de la vie avec d'autant plus d'ardeur qu'elle semble plus près de nous quitter. La jeunesse, qui voit devant elle de long jours à jouir, est prodigue et changeante, perdant peu et retrouvant beaucoup : mais l'âge mûr sait le prix du temps et des choses ; il veut en jouissances l'intérêt de chaque

---

heure dépensée, comme en argent l'intérêt de chaque somme placée à bon taux. Il entrait beaucoup de ce calcul dans l'amour du conseiller, qui lui-même était tenace comme toutes les plantes grimpantes.

A force de contempler le but, il s'y croyait presque arrivé. C'était le sujet habituel de ses méditations, le rêve caressant qui le berçait chaque soir au sortir de table, à l'heure de paisible digestion où il sommeillait les deux pieds sur les chenets. Il s'y abandonnait donc avec délices le soir du 23 octobre, tout en repassant dans sa mémoire les événements de la journée.

—Bast ! se disait-il : ils font beaucoup de bruit pour rien. A quoi m'eût servi de pérorer aujourd'hui sur les abus du gouvernement et les droits du peuple ? Cela m'eût-il rapporté un penny ? En me ralliant au contraire au parti couronné, je soutiens un principe d'ordre, je m'élève dans ma carrière administrative, j'améliore mon avenir, et....

Là-dessus le voilà lancé dans les rêves les plus séduisants de fortune, de joies conjugales, même paternelles. Les mains sur les genoux, la tête renversé, les yeux fermés, il se plongeait béatement dans ce demi-sommeil où nos perceptions confuses empruntent un nouveau charme à l'indécision de leurs formes, quand tout à coup un bruit aigre, criard, discordant, éclata dans l'air avec un fracas tel que toute la maison en fut ébranlée.

—Bon Dieu ! qu'est cela ? s'écrie le conseiller en bondissant de son siège, et tellement persuadé que

que la maison s'écroule qu'il s'élançe sans oser regarder derrière lui, traverse le vestibule d'un trait, ouvre la porte, et..... tombe presque à la renverse en la refermant aussitôt.

On devine sans peine la cause de tout ce bruit.

En revenant de l'assemblée, les habitants de Saint-Charles, en accès d'humeur politique, avaient résolu de flétrir la trahison du conseiller par une démonstration publique et burlesque, et un charivari organisé dans des proportions grandioses avait éclaté comme la foudre sur le rêveur amoureux. Qu'on s'imagine l'effet que dut produire sur la foule bruyante l'apparition du conseiller en robe de chambre, et (le dirai-je?) en bonnet de nuit, au moment où, encore à moitié endormi, il allait donner, la tête baissée, dans ce fracas de tambours, de cuivres, de cloches, de cris, de sifflets, de huées. — Remis alors de sa terreur première, mais pâle, les traits bouleversés par un mélange de honte et de rage, il s'assit sur une chaise en serrant convulsivement la clé de la porte.

— Ah! Monsieur! monsieur! s'écria en s'élançant vers lui la seule domestique qui fût demeurée ce jour-là à la maison. Que va-t-il arriver? Nous sommes perdus! au secours! M. Barterèze, sauvez-moi!... Ah! ah!...

— Que le diable vous emporte! vieille folle, dit le conseiller en se levant précipitamment.— Lâchez ma robe de chambre, et ne criez pas si fort.

— Ah! Monsieur! criait la vieille femme de plus

---

belle, entendez-vous? Ils cassent les vitres. Ils nous tueront!

—Ah! par exemple! Laissez donc ; ce n'est qu'un charivari.

—Un charivari, quand on démolit la maison! Je les ai vus! Je les ai vus; ils sont plus de mille démons avec des torches et des pioches.

—Bonté du ciel! s'écria le conseiller en s'élançant vers l'escalier.

Un coup violent retentit sur la porte, qui cèda, et dont les battants s'ouvrirent en frappant violemment le mur.

—Au rat! au rat! crièrent quelques-uns des assaillants en s'élançant sur les traces du fugitif dont ils avaient aperçu la robe de chambre.

L'infortuné entendit ce cri, et ne doutant pas qu'il ne fût le quadrupède désigné, il monta les marches de toute la vitesse dont la providence a pourvu cette sorte d'animaux: quelques assaillants le suivirent jusqu'au grenier dont il avait fermé la porte sur lui. Mais bientôt, vu l'état de la place, il renonça à la défense, et se rendit après capitulation et promesse que lui, sa robe de chambre, son bonnet, sa maison et sa servante seraient respectés et à l'abri de toute voie de fait.

Ce qui fut ponctuellement exécuté.

L'orage du dehors diminuait beaucoup d'intensité, et la garnison de la place prise commençait à s'en

croire quitte pour la peur, lorsque l'arrivée de deux nouveaux personnages vint changer le côté burlesque de cette scène. L'un des deux était Laurent de Hautegarde, et l'autre le mystérieux personnage qui déjà le matin avait conduit un rassemblement à la poursuite de Denis Mac-Daniel dans la maison où se trouvait alors Barterèze. A leur aspect, le conseiller se sentit défaillir.

—Que voulez-vous de moi, Monsieur? dit-il à l'inconnu du ton d'un criminel devant son juge.

—Ne vous ai-je pas promis que nous nous reverrions? dit d'un ton grave ce singulier personnage. Eh! bien je suis homme de parole.

—Monsieur, reprit le conseiller en l'entraînant vers une fenêtre et de façon que lui seul pût entendre ses paroles, je vous ai offert tout ce qu'il était en mon pouvoir...

—Fi! reprit l'étranger! de l'argent?

—C'est plus que je ne devrais peut-être, car, après tout, que puis-je redouter de vous? Il faut bien que ce secret demeure entre nous, puisque vous ne pouvez me perdre sans déshonorer votre nom.

—Et c'est là votre sauvegarde? dit l'étranger d'un ton railleur; alors nous ne nous connaissons pas encore.

—Quoi! s'écria le conseiller, vous l'oseriez!

L'inconnu ne répondit que par un regard froid, mais résolu, qui renfermait la menace d'une infati-

gable vengeance. Ce seul instant suffit pour opérer dans Barterèze une révolution morale et désespérée. Dès qu'il eut compris ce dont son adversaire était capable pour le perdre, sa détermination fut prise de le prévenir à tout prix. Ce devait être un duel à mort dont eux seuls connaissaient le mystère, car Laurent de Hautegarde n'était entré dans la maison que pour prévenir le désordre en formulant paisiblement la volonté des habitants de Saint-Charles.

—Monsieur, dit-il à Barterèze, un homme qui a trahi la cause du peuple ne saurait sans inconvénients demeurer plus longtemps dans ce village. Par mesure de prudence, je vous engage à le quitter prochainement ; en cas de refus de votre part, ce serait un ordre auquel il serait dangereux pour vous de ne pas obtempérer.

#### IV

Trois semaines après cette journée, dont les Canadiens garderont longtemps encore le souvenir, Laurent de Hautegarde, accoudé sur une table où se trouvaient épars quelques livres et des cartes du pays, semblait plongé dans une profonde rêverie. Il songeait à Alice, à cette angélique enfant dont l'amour était si cruellement froissé par ses préoccupations politiques, aux obstacles que lui-même avait en quelque sorte élevés entre elle et lui. Il comparait avec un vague remords les jours présents aux jours passés, se demandant si l'ambition n'exigeait pas toujours, pour prix de ses joies satisfaites, le sacrifice du bonheur domestique, et si les désirs de la tête dans les affaires publiques ne se nourrissaient pas



aux dépens des sentiments tendres et simples du cœur. Derniers et sages échos d'une voix intérieure, méfiance envoyée du ciel pour nous prémunir contre des fantômes trompeurs, dont la poursuite use souvent la vie sans fruit, et dessèche les sources du seul bonheur vrai qui existe sur cette terre : aimer et être aimé !

Mais il semblait qu'un mauvais ange veillât sur l'accomplissement des sombres destinées, car lorsque Laurent s'abandonnait à l'entraînement de ces pensées bonnes, quelque incident survenait qui le poussait en avant dans la voie dangereuse, sans qu'il pût se soustraire à cette influence. Au moment de ses plus doux rêves de regrets, plusieurs coups frappés mystérieusement à la fenêtre attirèrent son attention distraite. Il regarda la pendule, il était sept heures ; au dehors, nuit sombre malgré quelques rayons incertains se glissant à travers les nuages amoncelés. Il écouta encore : le même bruit se renouvela, et cette fois, il se leva silencieusement pour aller ouvrir.

La porte donna passage à un homme enveloppé d'un large capot gris à capuchon, vêtement d'un usage général dans le pays.

—Bonsoir, monsieur de Hautegarde, dit-il en modérant l'éclat sa voix ; je viens vous demander asile pour une heure.—Une heure, pas plus, ajouta-t-il en regardant à sa montre.

—Monsieur, répondit Laurent surpris et restant debout, nous nous sommes rencontrés il y peu de temps pour la première fois dans une circonstance

---

assez importante pour n'être pas oubliée. Bien qu'alors il m'ait paru évident que vous cachiez votre véritable condition sous un déguisement, je ne vous adressai aucune question à ce sujet. Je suis prêt à me renfermer aujourd'hui dans la même discrétion ; cependant...

—J'y avais songé, interrompit avec calme l'étranger, que nous avons reconnu pour le mystérieux ennemi du conseiller. Il tendit une lettre à Laurent. Celui-ci la lut, et ils s'assirent tous deux.

—Vous voilà sûr de mes sentiments maintenant, et c'est le principal, reprit-il. Qu'importe en effet mon nom ? C'est une chose insignifiante pour tous excepté pour moi peut-être.—Permettez-moi donc de garder l'incognito même vis-à-vis de vous, et de n'être à vos yeux pas autre chose qu'un patriote répondant au nom de Durand. Je ne vous cacherai point que je suis Français. Mais qu'importe encore ? La lettre que je viens de vous remettre n'est-elle pas une caution suffisante ?

—Certainement, dit Laurent.

—Eh bien ! nous voilà parfaitement à l'aise, et si vous le trouvez bon, nous causerons comme de vieux amis.

Laurent de Haute garde regardait curieusement sa nouvelle connaissance, préoccupé du mystère dont il s'entourait, autant qu'étonné de ses manières si différentes de ce qu'il les avait vues déjà. Mais Durand (quel que fût son véritable nom) ne paraissait point gêné, et il continua tranquillement :

—Vous n'étiez point à l'affaire du 6 ? C'est là que le Doric-Club a été traité galamment. Vous savez comment cela est arrivé ? Nous avons déjà inscrit plus de dix mille noms sur les registres de notre société des fils de la liberté ; les six sections partageaient la ville et les faubourgs, et se subdivisaient en compagnies obéissant chacune à un capitaine et toutes à un général. Nous faisons régulièrement l'exercice, et la charge en douze temps en attendant mieux, quand il nous prit l'envie de parader en assemblée générale. Les magistrats s'en alarmèrent, et défendirent la réunion. Mais pst ! on se soucie bien de la défense de ces messieurs. Le Doric-Club vint alors en aide, et se rendit sur les lieux en corps et en armes. Aussi, après quelques préliminaires de vive voix, on en est venu aux arguments *ad hominem*, et les fils de la liberté ont mené le club si grand train que, pour le venger, la force militaire s'en vint battre quelques groupes isolés de patriotes qui s'en retournaient, croyant la besogne achevée.

—La presse du *Vindicator* a été détruite ce jour-là ? demanda Laurent.

—Entièrement. J'ai reçu dans la bagarre quelque chose comme un coup de crosse de fusil, mais que voulez-vous ? ce sont là les revenants bon métier.

—Ainsi, dit Laurent, vous arrivez de Montréal ?

—Aujourd'hui même.

—Barterèze a quitté St-Charles. L'y avez-vous vu ?

—Ah ! dit Durand en changeant subitement de ton ; le jour viendra pour celui-là. Mais, comme le vieux sir Malise de Ravenswood, *j'attends le moment.*

—Par le ciel ! que dites-vous ? s'écria Laurent. J'espère que vous ne vous porterez envers lui à aucun acte indigne de vous et de la cause que vous servez !...

L'étranger regarda tranquillement le jeune patriote, et dit entre ses dents, comme s'il se parlait à lui même : Tous les mêmes, là-bas, ici et partout !—Puis il ajouta à haute voix :

Barterèze est très lié avec le bonhomme Mac-Daniel. On les voit tous les jours ensemble à Montréal.

—Ah ! fit Laurent, dont les sourcils se contractèrent.

Durand parut ne pas s'en apercevoir et continua :

—Barterèze a si bien parlé de vous, de votre discours et de vos actes, que l'autre jour, au Sword's Hotel, le vieux Mac-Daniel, après une conversation dont vous fîtes le sujet, jura, en forme de péroraison, qu'il aimerait mieux avoir le poing coupé que de donner sa fille à un traître tel que vous.

—Il a dit cela ! s'écria Laurent de Haute garde.

—Il l'a dit, affirma Durand.

—Eh bien ! que Dieu lui pardonne tout ce qu'il causera de malheurs !

—Allons ! dit Durand sans s'émouvoir. Vous voilà maintenant rêvant sang et mort ! parbleu, ce n'était pas la peine de tant vous récrier à propos du compte

que je dois régler avec le conseiller. C'est une affaire entre lui et moi ; celle-là terminée, les vôtres n'en iront pas pire, croyez-moi.

Sur ce mot, tous deux demeurèrent silencieux, le Français paraissant en proie à des souvenirs douloureux et à des projets sinistres, le Canadien profondément accablé par des nouvelles si fatales aux espérances de son amour. Tout à coup, Durand se leva en regardant la pendule :

—Huit heures et demie ! dit-il. il est temps de partir.

—Ne passerez-vous point la nuit ici ? demanda Laurent.

—Non, répondit-il en riant ; mais sur les chemins sans doute.

—Ce voyage ne peut donc se remettre ?

—Impossible. Avant dix heures je dois être à trois lieues d'ici. Ne seriez-vous pas homme à m'accompagner, si votre présence y pouvait être utile ?

—Si vraiment, mais non pas sans savoir où vous me conduisez.

—Oh ! mon Dieu, je vais vous le dire, fit-il avec insouciance. Le docteur Desbuissons et monsieur Dennery ont été arrêtés chez eux, et doivent être dirigés sur Montréal avec une escorte de volontaires.

Il s'agit de les délivrer.

—Ah ! dit Laurent avec étonnement, le gouverne-

ment en est déjà là ! C'est bien, monsieur, je pars avec vous.

—Bien ! reprit gaiement le Français ; mon frère le visage pâle a brisé son calumet et déterré son tomahawk.

Laurent s'arma de pistolets. Tous deux traversèrent la cour pour se rendre aux écuries où Durand avait attaché son cheval en arrivant. La nuit était sinistre. De gros nuages noirs couraient au ciel et projetaient sur la terre comme un large crêpe déroulé sur les arbres frissonnants. De temps à autre quelques rayons de lune glissaient pâles et indécis à travers les branches déjà sans feuillage, où les vents incertains éveillaient de lugubres plaintes.

Laurent se sentit tout à coup l'âme étreinte par une angoisse rapide ; une sueur baigna ses tempes, et ce fut avec un sourire forcé et d'une voix strangulée qu'il dit :

—La lune est bien terne ce soir.

—Terne comme la figure d'un pendu, répondit Durand.

Après cette réponse qui parut sinistre à Laurent, malgré le ton dont elle était faite, un chien hurla douloureusement et longuement.

—Funeste présage ! reprit-il. Mais il eut une honte secrète d'avouer sa pensée, et il ajouta aussitôt : conte de nourrice !

—Eh ! eh ! continua Durand avec sa gaité diabo-

lique. Il y aura peut-être du sang sur les chemins avant longtemps.

—Espérons que non, dit Laurent.

Son cheval était prêt, et le Français déjà en selle.

Le jeune Canadien adressa un dernier regard à sa maison, regard long et triste, qui semblait renfermer tout un adieu.

Et ils s'éloignèrent rapidement dans la nuit.

## V

Le même soir, Alice Mac-Daniel, assise auprès de sa tante, travaillait avec découragement à un dessin de broderie vingt fois abandonné et repris. La vieille dame était ensevelie à moitié dans un immense fauteuil, et semblait, selon son habitude, s'assoupir auprès du feu. Mais tout à coup elle ouvrit de grands yeux, et s'adressant à sa nièce :

—Mon enfant, dit-elle, à quoi songez-vous ?

—Ma tante, répondit Alice avec un léger embarras, je songeais . . . .

—A Laurent, n'est-ce pas ?

Elle baissa la tête sans rien dire et se mit à travailler avec ardeur.

Vous l'aimez donc bien ? continua la bonne dame.

—Oh ! ma tante ! répondit Alice avec élan. L'accent disait tout.

---

—Et lui? vous aime-t-il bien aussi?

—Que cela soit ou non, ma tante, jamais je n'épouserai un autre que lui.

—Cependant, ma fille, le conseiller Barterèze....

—Je le méprise, dit Alice avec une magnifique fierté.

—Bon! dit la tante, et pourquoi cela?

—Ma tante, répondit-elle gravement, sa conduite n'a pas besoin de commentaire. Il sait que j'aime Laurent.

—Qui le lui a dit?

—Moi.

—Ah! dit la vieille dame. Et elle se prit à réfléchir.

Pendant le moment de silence qui suivit cette exclamation, le trot pressé de deux chevaux se fit entendre au dehors.

—Ecoutez! dit Alice.

Elle devint horriblement pâle, se leva toute droite en posant avec force sa main sur son cœur comme pour en comprimer les battements, puis elle se rassit en fondant en larmes quand le bruit se fut tout à fait perdu dans l'éloignement.

—Qu'avez-vous? lui demanda la tante surprise.

—C'était lui! murmura-t-elle.



Le silence dura encore quelques instants, puis la tante reprit en regardant l'heure :

—Votre frère ne rentrerat-il pas aujourd'hui ?

—Non, ma tante. Il m'a dit ce matin en me quittant de ne pas l'attendre. Il est en route pour Montréal, où il conduit cette nuit deux prisonniers, et où il restera quelques jours auprès de mon père dont les affaires ne sont pas encore terminées.

—Dieu le conduise ! ma fille, mais votre frère a la cervelle bien légère, et votre père n'a pas été raisonnable de l'autoriser à accepter un grade dans les volontaires. C'est un parti qui peut devenir dangereux dans ces temps de trouble.

—Hélas ! dit la douce enfant. Les hommes n'ont pas un cœur comme le notre, et ils n'aiment pas comme nous.

—Croyez-le bien, dit la vieille tante.

Là-dessus elle se leva, et après avoir embrassé Alice sur le front, elle se retira dans son appartement d'un pas que son grand âge rendait chancelant ; mais par un reste de coquetterie, elle n'acceptait jamais d'appui.

Lorsque minuit sonna à l'antique pendule d'albâtre, Alice, qui jusque là était demeurée en proie à une profonde et immobile rêverie, se leva d'un pas lent, ouvrit une des fenêtres élevées de six ou sept pieds au-dessus du sol, et sans peut-être se rendre compte de son mouvement, se pencha en dehors pour

plonger un regard alarmé dans les ténèbres qui voilaient la campagne. Elle resta ainsi quelques minutes sous le poids d'une attente horrible et surnaturelle, ne sachant quelle force mystérieuse la retenait, quelle voix du cœur l'appelait. Bientôt un bruit léger traversa les airs, puis se répéta à sons pressés comme le bruit des fléaux quand les moissonneurs battent le grain sur l'aire. Il approchait, approchait, et bientôt encore, haletante, égarée, Alice sembla aspirer le galop d'un cheval, désespéré, inouï, comme si une bande de loups l'eussent poursuivi dans sa course. Une forme noire traversa la prairie plus prompte que l'ombre d'un nuage, franchit d'un bond prodigieux deux hautes barrières, et vint s'arrêter, comme un roc tombé, sous la fenêtre où se penchait la jeune fille.

—Béni soit Dieu qui nous donne encore cette heure ! dit Laurent avec égarement.

Il se leva sur ses étriers, et embrassa dans une étreinte convulsive le front d'Alice qui ne fit pas un mouvement, mais devint froide comme le marbre dont elle avait la blancheur. Ses longs cheveux noirs ruisselaient sur ses épaules ; elle les rejeta en arrière par un geste de tête plein de désespoir en disant :

—Qu'y a-t-il ?

—Ecoute ! dit-il, sans répondre et en pressant ces longs anneaux contre ses lèvres. M'aimeras-tu toujours ?

—Toujours fit-elle.

—Même si l'enfer s'élève entre nous, s'il faut franchir une tombe pour arriver à moi.

—Une tombe! s'écria-t-elle avec effroi. Au nom du ciel que voulez-vous dire?

—Renoncer à toi! mon Dieu! Est-ce possible.... Et pourtant!..... Oh! mon Alice bien aimée! Ne serait-ce pas mieux de mourir ensemble!

—Tais-toi! Tais-toi! dit-elle. Tu me fais horriblement souffrir. Parle-moi sans égarement, sans folie.

Et elle caressait son front brûlant comme pour le calmer un peu. Lui ne disait plus rien, mais il pleurait.....

Les pleurs de Laurent de Hautegarde, de ce jeune homme si fier, si intrépide, tombaient une à une devant la jeune fille dont le regard prenait une fixité effrayante, car elle ne comprenait rien à ce qui se passait, et dans l'excès d'une douleur toute d'instinct, sa raison s'ébranlait prête à l'abandonner.

—Parle-moi! Parle-moi vite, dit-elle. Je crois que je vais devenir folle.

—Non! répondit-il, non! Je ne puis.... C'est au-dessus de mes forces, Alice.... Sache seulement qu'il faut nous séparer....

(à continuer)

# AVIS.

---

Nous n'adressons cette livraison, et nous n'adresserons les suivantes, qu'aux personnes qui nous auront fait parvenir leur nom comme abonnés.

Nos abonnés ne devront envoyer d'argent, par la poste, que par lettre enregistrée.

LOUIS-H. TACHE,  
ADMINISTRATEUR,  
*Québec.*

---

---

## NOUVELLES SOIREEES CANADIENNES

---

### COMITÉ DES COLLABORATEURS

L'HON. P. J. O. CHAUVEAU,  
J. C. TACHÉ,  
L'HON. A. B. ROUTHIER,  
ERNEST GAGNON,  
ARTHUR DANSEREAU,  
HECTOR FABRE,  
OSCAR DUNN,  
N. FAUCHER DE ST-MAURICE,  
LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE,  
BENJAMIN SULTE,  
ARTHUR BUIES,  
ALFRED GARNEAU,  
JOS. MARMETTE,  
NAPOLÉON LEGENDRE,  
A. ACHINTRE,  
JOS. TASSÉ.

L'ABBÉ J. C. K. LAFLAMME,  
L'ABBÉ BRUCHÉSI,  
A. N. MONTPETIT,  
L. P. LEMAY,  
E. GÉRIN,  
A. GÉLINAS,  
ALPH. LUSIGNAN,  
T. P. BÉDARD,  
PHILÉAS HUOT,  
J. A. CHAGNON,  
EUD. EVANTUREL,  
J. B. CAOUCETTE,  
THOS CHAPAIS,  
J. E. PRINCE,  
JAS. PRENDERGAST.

